

N°de poste :

**Famille(s) Métier : Agent polyvalent
d'entretien**

Direction Générale de rattachement :
DGADECR

Direction : éducation et enfance
Secteur : à définir
Service : Action éducative

Unité :

Filière du poste : technique

Catégorie du poste : C

Cadre d'emplois du poste : agent
technique territorial

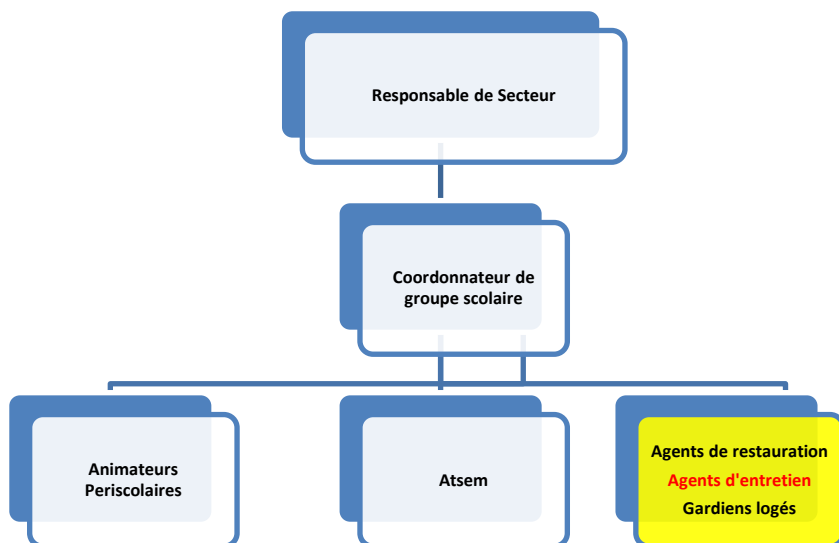
Temps de travail du poste : à définir
selon nécessité de service

Catégorie : sédentaire

**La contribution, les enjeux portés par le poste au sein du service / de la
collectivité**

L'agent d'entretien effectue seul ou sous le contrôle d'un coordonnateur de groupe scolaire l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité : écoles maternelles et/ou élémentaires.

Positionnement dans l'organigramme du service



Données générales chiffrées précisant le contexte d'exercice des missions (Volume de dossiers traités, nombre d'utilisateurs reçus, surface à entretenir, pics d'activité, etc..) :

3000 enfants accueillis dans 36 écoles : Accueil du matin, Accueil du midi, Restaurant scolaire, Accueil du soir

Missions et activités clefs :

Sous la responsabilité du coordonnateur de groupe scolaire d'affectation
L'Agent d'entretien

- Assure le nettoyage manuel des locaux et des surfaces à partir d'un planning et d'une organisation précise : lavage et dépoussiérage
- assure le tri et l'évacuation des « petits » déchets. Il est fortement impliqué dans le tri sélectif dont il est l'un des premiers maillons de la chaîne. À ce titre, une fois les poubelles vidées, il est en capacité de répartir, selon leur teneur, les déchets dans les conteneurs adaptés (papier, ordures ménagères, cartons, plastiques, bureautique...)
- contrôle l'état de propreté des locaux
- gère l'utilisation des différents produits (dosage, fonction, restriction...) selon le protocole établi
- gère également les quantités et les conditions de stockage, notamment pour les produits toxiques
- gère son matériel
- pour prévenir toute rupture de stock, il anticipe les commandes en avertissant son coordonnateur de groupe scolaire.
- Rend compte de son activité à sa hiérarchie

Coopérations attendues :

Collaboration avec l'ensemble de l'équipe municipale et l'équipe enseignante sur l'école maternelle et élémentaire.

Résultats attendus :

Environnement propre pour l'optimisation d'un accueil de qualité des enfants sur les différents temps scolaires et périscolaires
Sécurité des enfants : respect des règles d'hygiène et de sécurité (pose de balises sol glissant, rangement des produits dangereux, etc.)
Tri et traitement des déchets réalisés
Satisfaction des enfants, des parents et des enseignants

Les ressources à mobiliser en situation professionnelle, avec la gradation

suivante : Niveau de base + : pratique occasionnelle, simple application
Niveau maîtrise ++ : pratique régulière et maîtrisée
Niveau expert +++

- **connaissances spécifiques sur la collectivité et le champ d'action du service** *en termes de contenus :*

	base	maitrise	expert
--	------	----------	--------

Ecoles chambériennes et organisation éducation nationale dans les écoles	X		
Organisation de la direction éducation et enfance Ville et organigramme du service action éducative	X		
Règlement intérieur		X	
Statut FPT (droits et obligations)	X		

- **connaissances professionnelles générales** *en termes de contenus* :

	base	maitrise	expert
Protocole de nettoyage			X
règles de sécurité relatives aux outils et aux produits			X
techniques de manutention		X	
règles d'hygiène et de sécurité		X	

- **Les savoir-faire** (*sous forme de verbes d'action*) :

- Les savoir-faire techniques et méthodologiques :

Entretien courant du matériel et des locaux administratifs, techniques ou spécialisés

- ❖ Désinfecter, nettoyer et entretenir le matériel
- ❖ Organiser son travail en fonction du planning
- ❖ Aérer les locaux
- ❖ Nettoyer le mobilier, les murs, les sols, les surfaces vitrées, ...
- ❖ Assurer un nettoyage régulier des locaux, des installations sanitaires et du mobilier

Traitement des déchets

- ❖ Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés
- ❖ Changer les sacs poubelles

Hygiène et sécurité

- ❖ Repérer les risques liés à l'intervention de nettoyage et appliquer les procédures existantes
- ❖ Porter les équipements de protection individuelle nécessaires et adaptés à l'intervention
- ❖ Prendre connaissance et appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- ❖ Installer et mettre en sécurité le périmètre de travail
- ❖ Ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité

- Les savoir-faire relationnels :

- ❖ Aptitude au travail en équipe et auprès des enfants

Les 3 attitudes professionnelles essentielles au poste :

- ❖ Respect des consignes
- ❖ Sens de l'organisation, méthodique et rigoureux
- ❖ Qualités organisationnelles

Conditions et modalités d'exercice

- RIFSEEP : IFSE C1 et CIA en fonction des critères d'attribution
- **Autres primes** : prime de fin d'année
- Prime d'équipement ??
- **NBI** (rubrique et nombre de points) : si zone sensible
- **Localisation du poste** : groupe scolaire d'affectation
- **Déplacements** (fréquence, lieu) :

- **Permis, habilitations et autres titres obligatoires** : non

- **Conditions particulières relatives à la sécurité et la santé au travail** (environnement nécessitant le port d'EPI, port de charges, station debout prolongée, environnement sonore, travail à l'extérieur) : port de charges, station debout, port d'EPI
- **Horaires de travail** : cf CT de juillet 2018

- **En périodes scolaires :**

Dénomination du Temps	Horaires	Temps de travail quotidien	Temps de travail hebdomadaire	Temps de Travail Annuel
Temps de Travail Global : 1 593 heures pour un temps complet				

- **Hors périodes scolaires :**

Dénomination du Temps	Horaires	Temps de travail quotidien	Temps de travail hebdomadaire	Temps de Travail Annuel
Vacances Fin aout - prérentrée				

Total Temps de Travail agent d'entretien temps complet : 1 648h – 35h (jours fériés) – 20h (RTT) = 1593h

- **Horaires spécifiques** : travail le dimanche ou jours fériés (régulier ou exceptionnel), en horaires décalés, astreintes : non
- **Port d'uniforme** : non
- **Port de vêtements de travail** : oui
- **Moyens particuliers mis à disposition** :
 - Logement de fonction : non
 - Véhicule de service : non
 - Téléphone portable : non
 - Autres, précisez (badge d'accès, ordinateur portable) : clefs de l'école, EPI ?

La fiche de poste est un document de référence qui est susceptible d'évoluer au regard de la priorisation des missions et des avancées technologiques, elle peut être revisitée afin de l'adapter aux besoins identifiés.

Elle est un élément d'appui de l'entretien professionnel annuel.